

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Appui du Festival International de Jazz de Montréal au Mémoire 2023-2024 du RÉMI

Monsieur le ministre des Finances,

Nous avons pris connaissance du Mémoire du RÉMI pour le gouvernement du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024 (le « **Mémoire** »). Par la présente lettre, le Festival International de Jazz de Montréal inc. (« **FIJM** » ou le « **Festival** ») confirme son appui à la recommandation qui y est décrite, et particulièrement à son point b).

Qui plus est, pour les motifs plus exprimés ci-après, le FIJM désire insister sur l'importance particulière que revêt le point b) de la Recommandation 1 du Mémoire, **augmenter l'aide financière maximale pouvant être accordée à la performance touristique pour qu'elle passe de 1 M\$ à 1,25 M\$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques (le « Programme »)**.

Depuis plus de 40 ans, le FIJM présente une programmation majoritairement gratuite durant une dizaine de jours, laquelle comprend des concerts de grande envergure d'artistes de renommée internationale comme de la scène locale. Véritable moteur pour la scène culturelle nationale, le FIJM accueille annuellement des centaines de milliers de visiteurs, amateurs de jazz et des musiques du monde.

Plus particulièrement, au cours d'une année normale, soit en dehors du contexte de la pandémie, le FIJM soutient annuellement plus de 2095 artistes, près de 798 emplois directs et indirects, et génère 48,5 millions de dollars en valeur ajoutée au PIB du Québec. De plus, le Festival a un achalandage de plus de 1 million de visites, dont 28.7% de touristes-excursionnistes. À ce jour, le Festival est reconnu mondialement comme l'une des plus grandes fêtes inclusives et universelles célébrant la musique jazz et ses styles apparentés.

Depuis de nombreuses années, le Festival atteint pleinement les objectifs du Programme, notamment de susciter un achalandage touristique et d'avoir un réel impact économique, et ce à un point tel qu'il reçoit l'aide financière maximale prévu au Programme, soit 1 M\$.

Or, au cours de ces mêmes années, le Festival n'a cessé de se développer et bonifier son offre, et donc de faire croître son achalandage touristique et ses retombées économiques. Depuis l'année dernière, le Festival désire profiter du retour des festivals au centre-ville de Montréal afin de marquer un grand coup promotionnel en mettant de l'avant notamment une scénographie

repensée. Cette offre bonifiée entraînera des conséquences positives certaines sur la relance touristique, économique, et culturelle de la province.

Bref, le Festival ne cesse d'atteindre les plus hauts niveaux de performance, d'innovation, et de croissance. Cela dit, le montant que reçoit le Festival en vertu du Programme, lui, ne reflète pas cette croissance, et est demeuré et demeure toujours : 1 M\$.

Qui plus est, dans le contexte de la pandémie, le Festival a encore plus été victime de son succès, car les événements recevant annuellement le plafond de 1 M\$ en vertu du Programme n'ont pas pu recevoir d'ajout à l'aide financière reçue. Pourtant, comme tous les autres événements, le Festival a grandement souffert d'une diminution importante de revenus autonomes, en plus de faire face à des enjeux de ressources et financiers importants.

En effet, la pénurie de main-d'œuvre et de matériaux à laquelle le Festival fait face depuis les 2 dernières années, et donc l'inflation des coûts qui s'en résulte, ajoute une complexité logistique et financière très lourde à porter. En ce qui concerne la main-d'œuvre sur le terrain, c'est une augmentation des coûts de 20 à 30% qui est notée, alors que du côté des matériaux, cette augmentation s'élève généralement à 30% mais peut rapidement s'élever jusqu'à 50% ou 100% si la pénurie de matériel se mêle à l'équation. Notons également une différence au budget concernant les cachets des artistes, pour lesquels nous avons noté une augmentation de 30% à 50%.

Nos équipes travaillent actuellement très fort à tenter de résoudre le casse-tête des ressources humaines et financières à laquelle nous nous heurtons afin d'espérer continuer leurs activités, et ce sans même pouvoir songer à développer notre offre en ce moment. Cela dit, sans augmentation du soutien financier de nos partenaires, il nous est difficile – voire impossible – de songer à livrer des éditions de nos festivals de l'ampleur de celles que nous faisons en 2019 (i.e. pré-pandémie).

Enfin, non seulement le plafond de 1 M\$ qui est le même depuis 15 ans ne représente plus l'aide dont les événements d'envergure qui l'atteignent ont réellement besoin, mais en dollars constants, ce montant de 1 M\$ ne vaut plus ce qu'il valait lors de la mise en place du Programme. Le plafond doit à tout le moins considérer l'inflation.

En conséquence, nous vous recommandons respectueusement d'éliminer le plafond de 1 M\$ prévu au Programme d'aide financière aux festivals et événements. Si un plafond devait demeurer, il devrait être à tout le moins augmenté à 1,25 M\$.

En vous remerciant pour votre soutien, veuillez agréer, Monsieur le Ministre des Finances, nos meilleures salutations.

Maude Brouillette

Maude Brouillette
Directrice partenariats publics et industries culturelles